

Paris, le 8 septembre 2011

Emission d'un emprunt obligataire de 1 750 millions de Renminbis

information réglementée

Contacts :

Direction de la Communication

Corinne Estrade-Bordry
+33 (0)1 40 62 51 31
Alexandra Mallen
+33 (0)1 40 62 59 62

Relations Investisseurs

Virginia Jeanson
+33 (0)1 40 62 57 37
Annie Fournier
+33 (0)1 40 62 57 18

Direction Financements et Trésorerie

Jacques Molgo
+33 (0)1 40 62 57 75
Edouard Neyrand
+33 (0)1 40 62 57 08

Principales caractéristiques de l'emprunt obligataire

Emetteur : Air Liquide Finance

Garant : L'Air Liquide SA

Format : Taux fixe, remboursement *in fine*

Notation : A (Standard & Poor's)

Montant : 1 750 millions de RMB

Echéance : 19 septembre 2016

Coupon : 3,00%

Prochain rendez-vous

Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2011 :

Mercredi 26 octobre 2011

Air Liquide Finance a émis aujourd'hui son **premier emprunt obligataire libellé en Renminbis chinois**, pour un montant total de **1 750 millions de Renminbis**, équivalent à **195 millions d'euros**. Cet emprunt obligataire, garanti par L'Air Liquide SA, a été noté « A » par Standard & Poor's, et a été placé auprès d'investisseurs majoritairement asiatiques:

Caractéristiques de l'émission :

Montant : 1 750 millions de RMB

Echéance : 19 septembre 2016

Coupon : 3,00%

Air Liquide est la **première entreprise d'origine française** à émettre des obligations libellées en Renminbis.

Air Liquide a obtenu l'approbation de la Banque centrale chinoise pour rapatrier les fonds en Chine continentale. Cette opération, qui bénéficie de conditions de marché favorables, **contribuera au financement du développement du Groupe en Chine**, tout en diversifiant ses sources de financement. Air Liquide emploie aujourd'hui 3 500 collaborateurs en Chine et opère plus de 40 unités de production dans différents bassins industriels.

Le succès de cette émission obligataire témoigne de la confiance des investisseurs internationaux dans la solidité financière d'Air Liquide. A un moment où le Groupe dispose d'un portefeuille élevé d'opportunités d'investissements, en particulier en Asie, cette opération lui donnera toute la flexibilité pour poursuivre sa **croissance dans la durée**.

Air Liquide est leader mondial des gaz pour l'industrie, la santé et l'environnement, présent dans **80 pays avec 43 600 collaborateurs**. Oxygène, azote, hydrogène, gaz rares sont au cœur du métier d'Air Liquide, depuis sa création en 1902. A partir de ces molécules, Air Liquide réinvente sans cesse son métier pour anticiper les défis de ses marchés présents et futurs. Le Groupe innove au service du progrès, tout en s'attachant à allier croissance dynamique et régularité de ses performances.

Technologies innovantes pour limiter les émissions polluantes, réduire la consommation énergétique de l'industrie, valoriser les ressources naturelles, ou développer les énergies de demain, comme l'hydrogène, les biocarburants ou l'énergie photovoltaïque... Oxygène pour les hôpitaux, soins à domicile, contribution à la lutte contre les maladies nosocomiales... Air Liquide combine ses nombreux produits à différentes technologies pour développer des applications et services à forte valeur ajoutée, pour ses clients et la société.

Partenaire dans la durée, le Groupe s'appuie sur l'engagement de ses collaborateurs, la confiance de ses clients et le soutien de ses actionnaires, pour élaborer une vision long terme de sa stratégie de croissance compétitive. **La diversité** de ses équipes, de ses métiers, de ses marchés et de ses géographies assure la solidité et la pérennité de son développement, et renforce sa capacité à conquérir en permanence de nouveaux territoires pour repousser ses propres limites et construire son futur.

Air Liquide explore tout ce que l'air peut offrir de mieux pour préserver la vie, et s'inscrit dans une démarche de développement durable. En 2010, son chiffre d'affaires s'est élevé à **13,5 milliards d'euros** dont plus de 80% hors de France. Air Liquide est coté à la Bourse d'Euronext Paris (compartiment A) et membre des indices CAC 40 et Dow Jones Euro Stoxx 50.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ni dans toute autre juridiction. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement. Il n'est pas envisagé d'effectuer une quelconque offre publique de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Ce communiqué de presse est destiné uniquement aux personnes (i) qui ne se trouvent pas au Royaume-Uni ou (ii) qui ont une expérience professionnelle dans les domaines d'investissement répondant aux dispositions de l'Article 19(1) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'"Ordonnance") ou (iii) high net worth companies et autres personnes à qui ce document peut légalement être communiqué, qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'Article 49(2) de l'Ordonnance. Une notation ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir des valeurs mobilières et pourra faire l'objet d'une suspension, d'un changement ou d'un retrait à tout moment par l'agence de notation l'ayant attribuée.